

**DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE**

COMMUNE DE BEAUNE SUR ARZON

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 JANVIER 2024
N°5/2024**

Date de Convocation Publique	:	09/01/2024
Date d’Affichage	:	09/01/2024
Nombre de Conseillers en exercices	:	10
Nombre de Conseillers présents	:	10
Nombre de Conseillers Votants	:	10

Le Conseil Municipal s’est réuni au nombre prescrit par la loi, le dix-sept janvier deux mil vingt-quatre, à dix-neuf heures dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Isabelle SEON, Maire.

Etaient présents : Mme SEON Isabelle, FAVIER Florence, MAITRE Christelle, NICOLAS Brigitte, MM. LAGIER Jean-Michel, MONTAGNE Alphonse, VALENTIN Michel, GIROUX Sébastien, JOURDE Frédéric, MATHIEU Guillaume

M GIROUX Sébastien a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

OBJET : CONVENTION ENEDIS DE MISE A DISPOSITION POUR L’IMPLANTATION D’UN POSTE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE A MONDOUILLOUX

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que le GAEC de la Petite Rivière au lieu-dit Mondouilloux a installé des panneaux photovoltaïques. De ce fait, il y a lieu de déplacer le poste pour des raisons de proximité.

Elle souligne qu’une indemnité unique et forfaitaire d’un montant de 296 € sera versée à la commune.

Oui l’exposé de Madame le Maire, et à l’unanimité, le conseil municipal :

- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition pour l’implantation d’un poste de transformation de distribution publique au lieu-dit Mondouilloux avec ENEDIS ainsi que tous documents afférents à ce dossier.



Le Maire : Isabelle SEON

